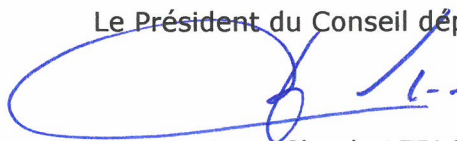


Sur la question spécifique des piscines, le Département a investi ce champ avec la création de la piscine de Saint-Pardoux et le soutien à l'investissement pour les piscines communales et l'Aquapolis. Malheureusement, le nombre de lignes d'eau reste limité et ne permet pas toujours de répondre à toutes les demandes. Je vous précise également que j'ai engagé des échanges avec Limoges Métropole pour permettre l'accès des collégiens à l'Aquapolis et d'en établir les conditions financières.

Fort de ces constats, je vous rappelle que les équipements sportifs départementaux sont à la disposition des collègues, et leur accès et diversité seront accrus à moyen terme grâce à la création du stade d'athlétisme sur le site de CHEOPS. Je vous encourage donc vivement à les utiliser et je m'engage à vous associer à la réflexion sur la diversification de cette offre sportive départementale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental



Jean-Claude LEBLOIS